

**Décision de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon -
Lucens et Environs**

EXTRAITS DE PV DE L'ASSEMBLEE DU 23 mai 2019

Préavis N° 1-2019 – Comptes 2018

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AI SMLE,

- dans sa séance du 23 mai 2019,
- vu le préavis du Comité de Direction n° 1-2019,
- entendu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide:

1. **d'approuver les comptes 2018 présentant un excédent de charges de CHF 5'380'353.46 à répartir entre les différentes communes ;**
2. **d'approuver les comptes 2018 présentant un excédent de charges de CHF 591'553.34 concernant les UAPE, à répartir entre les différentes communes. .**

Rapport de gestion 2018

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AI SMLE,

- dans sa séance du 23 mai 2019,
- vu le rapport du Comité de Direction
- entendu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

Approuve le rapport de gestion 2018

Au nom du Conseil Intercommunal AI SMLE

Roger Müller
Président



Barbara Duperrex
Secrétaire

